



Paris, le 9 février 2020

## Communiqué de presse du Collège des garants

### Cinquième session

Les garants ont continué à suivre les travaux d'intersession de la Convention qui se sont déroulés avec une participation accrue des citoyens en ligne. Plusieurs webinaires ont été organisés dont les analyses ont été portées à la connaissance de l'ensemble des membres de la convention, comme nous l'avions demandé.

Les garants ont suivi également avec attention les réunions hebdomadaires du Comité de gouvernance. Une divergence d'appréciation est apparue avec ce dernier sur l'opportunité d'inviter des parlementaires à participer aux travaux des groupes thématiques, au même titre que les acteurs économiques. Les garants ont considéré que pour préserver l'indépendance de la Convention et ne pas introduire de biais dans la transmission sans filtre de ses propositions, cette décision n'était pas appropriée. L'invitation de parlementaires comme simples observateurs leur a semblé à ce stade, une meilleure option, d'autant que de nombreux citoyens prennent des contacts directs avec leurs élus.

Au cours de cette session 5, une séquence libre s'est tenue en soirée, à la demande d'une majorité de citoyens, sur l'idée d'un moratoire sur le CETA.

Le collège des garants sera vigilant sur le fait qu'une telle réunion, recevable dans son principe, n'aboutisse pas à répliquer le mode de travail de la convention sans en détenir la légitimité, puisqu'une quarantaine d'entre eux seulement y a participé.

Les garants renouvellent leur disponibilité pour assister à la demande des citoyens à d'autres séquences libres qui seraient décidées.

Ils rappellent la nécessité, si une documentation est fournie, d'en faire bénéficier l'ensemble des citoyens.

Enfin, les garants se réjouissent du bon déroulement de cette session 5, dans une ambiance aussi sereine que productive.

#### Contact presse :

Juliette Prost – 06 72 47 53 28 – [contact@conventioncitoyennepourleclimat.fr](mailto:contact@conventioncitoyennepourleclimat.fr)